

Citeo donne le coup d'envoi de la filière de recyclage à grande échelle des emballages ménagers en polystyrène collectés en France

- A l'issue d'un appel d'offres, Citeo a sélectionné deux recycleurs – Indaver & Eslava (en partenariat avec Valorplast) avec pour objectif de massifier nos capacités de recyclage du polystyrène (PS) issu des emballages ménagers mis sur le marché français.
- Cette nouvelle étape dans l'économie circulaire des emballages ménagers va permettre de recycler dès 2023 l'ensemble des emballages en PS collectés et triés en France, avec un engagement d'au moins 10 000 tonnes par an.
- Parmi les lauréats, l'entreprise Indaver, dont l'usine en cours de construction à Anvers sera à la fois la première et la plus grande usine industrielle d'Europe en capacité de recycler le PS pour assurer son retour au contact alimentaire.

Le recyclage notamment des pots de yaourts collectés dès 2023 en passe de devenir une réalité

Alors que la loi AGEC fixe l'objectif de tendre vers 100 % de plastiques recyclés avant 2025, le PS constituait jusqu'ici un défi majeur pour les industriels du recyclage. Très présent dans les emballages des produits consommés par les Français au quotidien, il était techniquement difficile à recycler. Début 2022, le [Consortium PS25](#) validait la pertinence et la faisabilité technico-économique de la création d'une filière de recyclage du PS dédiée au retour au contact alimentaire. Dès le mois de mars, Citeo lançait un appel d'offres visant à sélectionner les recycleurs devant notamment prendre en charge la part des emballages en PS qui sera gérée par ses soins à partir de janvier 2023, conformément à [l'arrêté du 15 mars 2022](#) (voir détails page suivante). Aujourd'hui, Citeo en annonce les résultats.

Le PS en France

100 000 tonnes mises en marché chaque année, dont 60 000 tonnes de pots sécables pour le secteur des produits laitiers frais (yaourts) et compotes notamment

« La création d'une filière de recyclage demande de s'assurer de la viabilité technologique, économique et environnementale des projets choisis : c'est la clé de la création d'une véritable économie circulaire, au bénéfice de tous », commente Jean Hornain, Directeur Général de Citeo. « Garantir le retour au contact alimentaire du PS recyclé est une avancée majeure, et nous sommes très fiers d'en permettre la mise en œuvre. Les pots de yaourt que nous trierons dès 2023 pourront, dès lors, permettre d'ici quelques mois de refabriquer des pots de yaourt. ».

Deux lauréats pour recycler sur le long terme le PS collecté et trié en France

A l'issue de l'étude des différentes offres reçues sur la base de critères techniques et économiques précis, Citeo a sélectionné deux lauréats afin de recycler à terme au moins 10 000 tonnes de PS chaque année :

- 80% alimenteront la future usine Plastic2Chemicals de l'entreprise belge Indaver, à Anvers,
- 20% approvisionneront l'usine de Valence de l'entreprise espagnole Eslava en partenariat avec Valorplast, recycleur mécanique historique du PS actuellement collecté en France, qui continuera d'alimenter les débouchés existants.

Les contrats avec ces entreprises ont été conclus pour 9 ans (Indaver) et 6 ans (Eslava), afin de donner une vision à long terme aux recycleurs et permettre de s'assurer de la viabilité économique et de la stabilité de la filière.

David Eslava, directeur adjoint d'ESLAVA PLASTICOS : « Après de nombreuses années de développement de la filière de recyclage du PS avec la chaîne de valeur française, nous sommes très fiers de faire partie de ce projet à long terme développé par CITEO afin de pouvoir rendre les emballages en PS circulaires. Nous sommes convaincus que l'exemple de la France sera suivi par le reste des pays européens, ce contrat nous permet de pouvoir investir dans de nouvelles technologies de recyclage pour pouvoir améliorer les rendements, la qualité et la quantité des matières recyclées, et ainsi réduire l'empreinte carbone du PS. »

Plastic2Chemicals : une innovation industrielle permettant le retour au contact alimentaire du PS

Jusqu'à présent, le PS recyclé issu du marché français était exclusivement destiné à la production de cintres et de pots de fleur dont les potentiels marchés n'auraient pas permis à terme de pouvoir absorber l'augmentation des tonnages d'emballages en PS à recycler. Le retour au contact alimentaire du PS recyclé était alors essentiel au développement d'une véritable économie circulaire du PS collecté en France. C'est tout l'objet de la nouvelle usine Indaver, qui sera en mesure d'assurer un recyclage de haute qualité au PS, via la pyrolyse, dès sa mise en œuvre opérationnelle en 2024.

L'usine Plastics2Chemicals, pionnière en Europe, s'approvisionnera en PS issu non seulement de France, mais aussi du Benelux et d'autres pays voisins.

Erik Moerman, responsable Business Développement d'Indaver : « Indaver est une entreprise de gestion des déchets qui dispose d'installations dans toute l'Europe (y compris en France), et nous sommes fiers d'avoir lancé cette année la construction de la plus grande usine de recyclage chimique à date en Europe. Au total, nous investissons 100 millions d'euros dans ce projet.

Dès 2024, cette usine fonctionnera avec une capacité initiale de 30 000 tonnes, et sera portée à une capacité de 65 000 tonnes par an. Grâce à cette usine, 50 % des déchets d'emballages ménagers européens en PS auront accès à une installation de recyclage ultramoderne.

Pendant plusieurs années, nous avons développé notre propre technologie avec le soutien d'universités et de centres techniques. Le processus de développement a pris le temps nécessaire afin de tester de manière approfondie plusieurs flux de déchets post-consommation, tels que ceux résultant du nouveau système de tri et surtri des emballages ménagers en PS mis en œuvre par Citeo. La vente des produits issus du recyclage (styrène recyclé) est garantie grâce à des contrats d'approvisionnement sur le long terme avec des industriels tels que Trinseo et Ineos Styrolution. »

Un appel d'offres lancé pour accélérer le recyclage des plastiques collectés en France

Pour permettre l'atteinte des objectifs de recyclage visés par l'Union européenne et la loi AGECL (tendre vers 100% de plastiques recyclés d'ici à 2025), le ministère de la Transition écologique a confié aux sociétés agréées – dont Citeo – via [l'arrêté du 15 mars 2022](#), de nouvelles missions visant à garantir l'approvisionnement des recycleurs sur le long terme en résines peu recyclées. Objectif : donner la visibilité nécessaire au déploiement de modèles économiques robustes pour les filières en devenir.

C'est ainsi que les sociétés agréées ont vu leur cahier des charges d'agrément s'élargir à :

- La reprise et le sur-tri du flux d'emballages composés de résines dont les filières sont en développement dans le cadre de la simplification du geste de tri (ce flux étant produit par les centres de tri des collectivités locales). Sur ce volet, Citeo a sélectionné trois projets (Bourgogne Recyclage à Ruffey-lès-Beaune, Suez à Epinal et Environnement Massif Central à Mende) qui seront opérationnels entre 2023 et 2024 et permettront de sur-trier 70 000 tonnes/an d'emballages supplémentaires en France.
- Le développement du recyclage des résines plastiques jusqu'ici dépourvues de filière robustes, et pour lequel Citeo a lancé cet appel d'offres en mars 2022. A côté du PS, il vise également à

structurer des filières pour le PET coloré, opaque et les barquettes en PET et les films à base PE et PP. Les lauréats concernant ces matériaux seront annoncés prochainement.

Contacts presse Citeo

Citeo – Marion Fajgenbaum
marion.fajgenbaum@citeo.fr
06 34 55 38 73

Agence Maarc – Pauline Carde
pauline.carde@maarc.fr
06 32 03 22 55

Agence Maarc – Simon Dulucq
simon.dulucq@maarc.fr
06 10 98 55 64

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72 % des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.